



**Budget 2013**  
Une santé financière saine

## Sommaire

### 3. Mot du Maire

#### Actions de la municipalité



4-5. Finances

6-7. Bâtiment

8-11. Informations diverses

Travaux à venir

#### Vie locale

12-15. Vie locale

#### Cultures et loisirs

16-17. Bibliothèque

18-19. Ecole

20-21. Musée

22-23. Animations à venir

24-27. Les Cléracais de 1815 à 1950 (2)



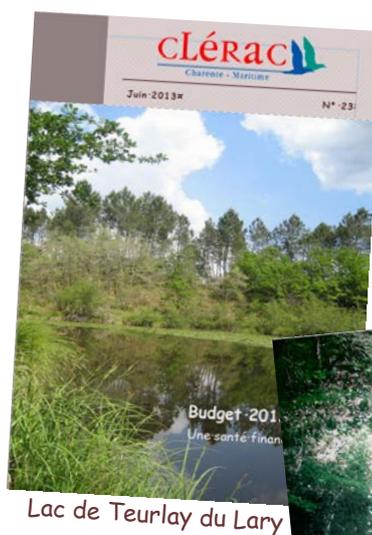
28. Les pavots d'Orient

29. Le miel à toutes les sauces

#### Vie pratique

30. Etat civil

31. Informations utiles



Lac de Teurlay du Lary



Ancien pont de chemin de fer situé sous la voie verte, surplombant le placin

Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

## Mot du Maire

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Bien des dossiers difficiles seront encore présents pour notre collectivité durant les deux prochaines années.



Guy PASQUET

**La construction de la ligne LGV SEA** perturbée par les conditions climatiques depuis l'automne 2012, qui freinent les réalisations de certaines infrastructures propres à COSEA, entraînant une prolongation des nuisances que nous subissons depuis plus d'un an au niveau de la circulation (fermetures de routes, état dégradé de certaines, densité de PL, etc..).

Des problèmes journaliers que l'équipe municipale et le Conseil Général doivent solutionner rapidement avec les responsables locaux de COSEA.

**Le projet de construction de la ligne haute tension 400 000 V** qui doit alimenter la sous-station électrique du Taillis, avec ses contraintes sur le massif forestier. Une action commune de la municipalité et de l'ASL (Association Syndicale Libre) est en cours pour protéger les propriétaires.

**Le projet SOTRIVAL II** et ses interrogations. Les nuisances olfactives constatées depuis plusieurs mois ont été signalées à Madame le Préfet qui a demandé à la société SOTRIVAL de mettre en place rapidement toutes les mesures techniques permettant de solutionner les dysfonctionnements constatés. Une surveillance étroite, par les services de l'Etat, est mise en place pour contrôler l'efficacité des moyens proposés par l'entreprise suivant un calendrier validé par la Préfecture.

**Le projet de construction d'un gymnase municipal** dû à l'opportunité de l'attribution du Fonds de Solidarité Territoriale pour la ligne LGV SEA.

Je tiens à signaler que ce n'est qu'une étude. Nous sommes actuellement à la recherche de subventions complémentaires, qui semblent fortement compromises dans les conditions financières actuelles de notre pays (Etat, Région, Département). Sans ces aides, nous pourrions être amenés à mettre fin à ce projet.

Il est donc prématuré, dans l'état actuel du dossier, d'organiser une réunion publique sur ce sujet.

Bonnes vacances à tous.

Bien cordialement.

Guy PASQUET

## Actions de la municipalité

## Finances



## Budget 2013 adopté

Section de fonctionnement : 4 167 255.38€

## DÉPENSES

Charges à caractère général	560 000.383
Charges de personnel	429 950.00
Autres charges de gestion courante	81 700.00
Charges financières	3 500.00
Dépenses imprévues	45 000.00
Opérations d'ordre	800.00 €
Virement à la section investissement	1 422 500.00
Charges exceptionnelles	1 623 805.00

## RECETTES

Excédent	2 762 345.38
Produit de service (dont Sotrival)	552 100.00
Atténuation de charges	8 000.00
Impôts et taxes	553 550.00
Dotations, subvention	188 000.00
Revenus des immeubles	103 000.00
Produits financiers	260.00

Section d'investissement : 2 216 000.00 €

## DÉPENSES

Projet d'équipement	2 146 000.00
Emprunt	33 000.00
Dépôt et cautionnement	1 000.00
Dépenses imprévues	35 000.00
Opérations patrimoniales	1 000.00

## RECETTES

Excédent	450 944.92
Subventions	261 468.00
Dotations	48 000.00
Excédent fonctionnement capitalisé	30 287.08
Dépôt et cautionnement	1 000.00
Opérations d'ordre	800.00
Opérations patrimoniales	1 000.00
Virement de la section fonctionnement	1 422 500.00

## Le budget, élément essentiel du fonctionnement de la commune

### Une santé financière saine

La commune présente des résultats plus que satisfaisants tant en investissement qu'en fonctionnement. En investissement, le déficit s'élève à - 30 287.08 € et se décompose ainsi :

Résultat net de 2012	77 399.44	Ces deux sommes forment l'excédent d'un montant de 450 944.92
Reprise du résultat de 2011	373 545.48	
Reste à réaliser de 2012	- 481 232.00	Cette somme correspond aux travaux restants à financer jusqu'au vote du budget
<b>Déficit à financer</b>	<b>- 30 287.08</b>	

En fonctionnement, l'excédent, ou fonds de roulement (différence entre les dépenses et recettes émises), s'élève à 2 762 345.38 € et se décompose de la manière suivante :

Résultat net de 2012	786 081.93	Ces deux sommes forment l'excédent d'un montant de 2 792 632.46
Reprise du résultat de 2011	2 006 550.53	
Déficit d'investissement à financer	- 30 287.08	
Excédent	2 762 345.38	

### Une fiscalité stable

Au vu du résultat et compte tenu du contexte économique actuel, le conseil a décidé de maintenir les taux de la fiscalité au même niveau que l'année précédente. Ainsi, pour l'année 2013, les taux sont les suivants :

Taxes	Taux (%)	Produit attendu (€)
Habitation	13.51	115 753.00
Foncier bâti	9.12	98 131.00
Foncier non bâti	38.42	15 636.00
Contribution Foncière des entreprises	15.63	111 863.00

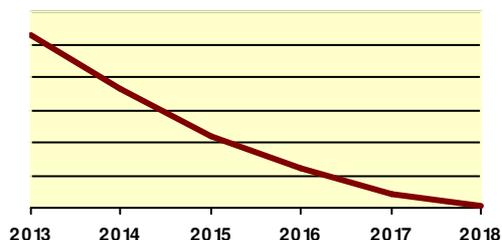
### Un endettement maîtrisé

La commune dispose actuellement de dix emprunts, dont un arrivant à terme en juillet 2013. Cet endettement représente un capital de 105 152.59 € au 01 janvier 2013.

Le budget du remboursement du capital s'élève à environ 30 000 € pour l'année 2013 et représente près de 6.5 % des dépenses d'investissements réalisés en 2012.

L'endettement devrait ainsi s'éteindre en fin d'année 2018, si aucun autre emprunt n'est souscrit.

Etat de l'endettement annuel



### Des projets en perspective

Le conseil municipal a décidé d'inscrire un certain nombre de projets sur le budget. Toutefois, il faut préciser que le budget est un document de prévision, toute inscription ne signifie pas forcément réalisation.

#### Voirie

- Voirie
- Effacement de réseaux
- Traversée du Bourg
- Chemin de Charraud

#### Bâtiment

- Rénovation HLM
- Projet de la longère
- Eglise : rénovation intérieure
- Projet de gymnase (toujours à l'étude)
- Construction d'un local technique
- Ecole : réfection de la façade et de la cour

## Actions de la municipalité

## Bâtiment

### Logements HLM

Les travaux de rénovation des 5 premiers logements sont terminés. Le dernier devrait être livré à l'automne 2013.

### Hôtel - Restaurant

À la demande de notre restaurateur, une étude est en cours en vue d'agrandir les cuisines et de déplacer et agrandir les toilettes.

Par ailleurs, l'hôtel a obtenu le label «Tourisme et Handicap» par la commission nationale selon les déclinaisons suivantes :

- Handicap visuel,
- Handicap auditif,
- Handicap mental.



Label tourisme  
et handicap

### Atelier municipal

Une étude en vue de la construction d'un bâtiment supplémentaire pour les employés communaux a été mise en route.

En effet, ceux-ci ainsi que le comité des fêtes manquent de place pour ranger leur matériel.

Celui-ci devrait être construit sur le terrain attenant à l'atelier existant après démolition d'une partie de la murette de clôture.

### Mairie - Ecole



Les travaux de réfection des façades Nord de la Mairie, ainsi que l'enrobé de la cour d'école, sont programmés. Concernant la façade, les entreprises BRAUD et BUREAU ont été consultées.

La consultation a été lancée par le Cabinet Azimut concernant l'enrobé.

Les travaux devraient être réalisés durant les vacances scolaires de cet été par l'entreprise BRAUD pour la réfection de la façade et par SCOTPA pour la cour.

### Longère

Suite au concours lancé par la municipalité, le Cabinet d'architecture SO'LIGHT - Sophie LEGER - 17210 CHEVANCEAUX a été retenu pour étudier les travaux de transformation de cette longère.

### Eglise

Là aussi, les travaux de réfection des enduits intérieurs ont été programmés, et des devis ont été demandés aux entreprises BRAUD et BUREAU.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise BUREAU dans le 2<sup>ème</sup> semestre 2013.

### Logements et Bâtiments Communaux

Les travaux de réfection des clôtures des logements de Madame CLOUTOU et de Monsieur HADIR sont terminés.

### Gymnase

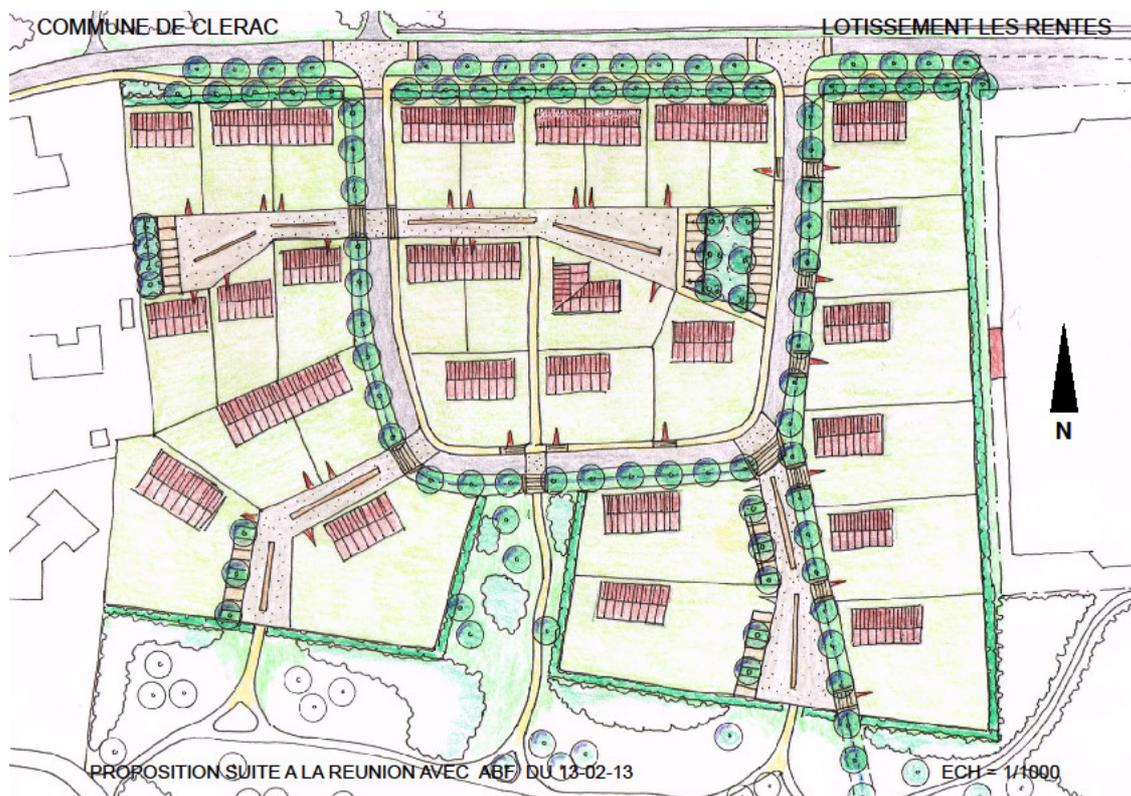
Compte tenu de l'importance du projet et de la proximité des prochaines élections, le conseil a décidé de continuer les études de faisabilité mais de repousser la prise de décision définitive après les élections municipales.

### Gymnase

*Etudes toujours en cours, décision reportée après les municipales*

### Lotissement Communal

Des difficultés liées à l'urbanisme ont conduit la municipalité à projeter la création d'un lotissement sur un terrain acquis récemment à Monsieur Daniel ROI, situé avant le terrain de football. Le plan du projet a été retenu.



**Actions de la municipalité**
**Infos diverses**
**Plan Départemental des Déchets**

Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) de la Charente-Maritime a été approuvé par arrêté préfectoral le 02 février 1996.

La révision du PDEDMA a été réengagée par arrêté préfectoral en date du 04 juin 2010. Le 12 novembre 2012, le projet de plan, désormais dénommé plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, ainsi que le projet de rapport environnemental ont reçu un avis favorable de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan.

Par arrêté préfectoral en date du 25 avril 2013, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite concernant la révision du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux de la Charente-Maritime. Cette enquête se déroulera du 3 juin au 4 juillet 2013 inclus.

Les pièces relatives à cette enquête publique pourront être consultées sur le site internet des services de l'Etat <http://www.charente-maritime.gouv.fr> - publications - plan déchets non dangereux (PDPGDND) ou dans les lieux suivants :

**Enquête publique  
du 03 juin  
au 04 juillet  
2013**

Lieux de consultation	Jours et heures de consultation
Préfecture de la Charente-Maritime 38 rue Réamur 17017 LA ROCHELLE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Sous-préfecture de Rochefort 21 rue Jean Jaurès 17306 ROCHEFORT	De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 sauf le vendredi et veilles de fêtes de 13h30 à 15h30
Sous-Préfecture de Saintes Place Synode 17108 SAINTES	Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h
Sous-Préfecture de Saint-Jean d'Angély Place de l'Hôtel de Ville 17415 SAINT JEAN D'ANGELY	Matin de 8h30 à 12h30 Après-midi : lundi de 13h30 à 17h30, mercredi de 13h30 à 16h30, vendredi de 13h30 à 16h
Sous-Préfecture de Jonzac 4 rue du Château -17500 JONZAC	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30
Conseil Général de Charente-Maritime 85 boulevard de la République 17076 LA ROCHELLE	Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Il est possible de présenter ses observations durant toute la durée de l'enquête par divers moyens :

- Consigner ses observations sur les registres d'enquêtes
- Envoyer un courrier adresser à M. le Président de commission d'enquête : M. Gilbert KALDI - Président de la commission d'enquête - Préfecture de la Charente-Maritime (en précisant la mention « Ne pas ouvrir »)
- Rencontrer les membres de la commission d'enquête

Vous pouvez consulter l'avis d'enquête sur le site internet de la Préfecture où vous trouverez toutes les informations utiles, notamment sur les jours de permanence de la commission d'enquête et sur les lieux de débat public.

## Extension de carrière à Laruscade

Par arrêté Préfectoral en date du 23 mai 2013, une enquête publique a été prescrite concernant l'autorisation d'exploiter un renouvellement avec extension de carrière de sable et de grave lieu-dit Guiton à Laruscade par la société FABRIMACO.

Cette enquête se déroulera du 13 juin au 15 juillet 2013.

Le dossier est consultable aux endroits suivants :

Lieux de consultation
Mairie de Laruscade
Mairie de Lapouyade
Mairie de Bédénac
Mairie de Clérac

Enquête publique  
du 13 juin  
au 15 juillet  
2013

Il est possible de présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Laruscade ou de les adresser, par voie postale à Monsieur Daniel Leclerc - Mairie de Laruscade.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Laruscade les 13 juin et 3 juillet de 9h à 12h et les 26 juin et 15 juillet de 14h à 17h.

---

## Traversée du Bourg

Le dossier de la traversée du Bourg est toujours d'actualité. Ce dernier concerne les travaux relatifs aux routes départementales traversant le centre bourg. Pour mémoire, ces travaux sont de la compétence du Conseil Général avec une participation financière de la collectivité.

Par délibération du 22 mars 2013, le conseil municipal a décidé de signer la convention avec le Conseil Général. Les travaux de la première tranche devraient selon toute probabilité débuter dans la fin de l'année 2013.

---

## Informations aux propriétaires de terre

Certains propriétaires de terre affiliés à la MSA ont procédé à la vente de leurs biens auprès de RFF (Réseau Ferré de France).

Ainsi, pour les terres objet d'une promesse de vente signée et acte notarié non fait, vous pouvez faire vos demandes de mutation à la MSA.

Pour réaliser cette opération, vous devez établir un bulletin de mutation des terres signé par l'exploitant et y joindre :

- une copie de la promesse de vente signée,
- une copie de la lettre recommandée de levée d'option reçue de RFF,
- une copie du bulletin d'indemnité pour les preneurs, spécifiant les surfaces.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

**Actions de la municipalité****Infos diverses****Vivre le quotidien****Une association aux aides multiples**

Créée à Montguyon il y a une trentaine d'années, l'Association « Vivre le quotidien » avait, dès le début, l'objectif d'aider ceux qui manquent du plus nécessaire pour bien vivre le quotidien.

Depuis lors, l'association dont le local se trouve au dessous de la Mairie de Montguyon ne cesse de collecter vêtements, chaussures, accessoires, pour adultes et enfants, mais aussi linge de maison, couvertures, vaisselle, équipement de puériculture et jouets. Dans le local, ouvert à tous, les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h, tout est vendu à 1 ou 1,5 Euros.

Une équipe de 13 bénévoles assure le tri, la remise en état et la vente.

Les sommes symboliques de ces ventes sont redistribuées sous forme de subventions aux associations caritatives ou culturelles locales ou nationales.

Pour continuer cette action de solidarité envers les personnes les plus en difficultés, l'Association a besoin de vos dons.

Si les conteneurs présentent l'avantage de diminuer les déchets par le recyclage, ils n'apportent aucune aide concrète aux habitants du secteur.

En cette période où les besoins sont en constante augmentation, l'association vous invite à lui apporter tout vêtement, chaussures et accessoires divers et en bon état, qui peuvent encore servir, de préférence les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h, ou par l'intermédiaire de la Mairie ou d'un membre de l'association que vous connaissez.

Elle vous remercie d'avance de ne pas oublier son action sur le secteur.

**Cimetière**

En cette période, nos agents se sont livrés à divers entretiens : allée du cimetière, taille des haies, enlèvements des gerbes de fleurs fanées. Parfois, des gerbes de fleurs artificielles jonchent le sol emportées par le vent et les pluies de ces derniers mois. Nos agents s'efforcent de les remettre en place mais le font-ils en lieu et place ? Il serait convenable lors de la dépose de fleurs artificielles de s'assurer que ces dernières ne puissent s'envoler au moindre vent en s'assurant qu'elles soient alourdies ce qui éviterait toute confusion dans la tâche de nos employés ou de quiconque.

## Taxi les Mouettes : Le transport à la demande



Avec ce service, vous pouvez vous rendre à Jonzac, Montendre, Montguyon, Boscammant ou Saint-Pierre du Palais.

- 1** **Téléphonez**  
 au 0 811 36 17 17  
*(n° azur, prix d'un appel local depuis un poste fixe)*  
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
 et **informez-vous** des tarifs et point d'arrêt
- 2** **Réservez** votre aller  
 Inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h.  
 Notre opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile et vous confirmera l'heure d'arrivée de votre trajet
- 3** **Pensez à réserver** le retour  
 Pour le retour, le taxi vous attendra à l'arrêt choisi
- 4** **Soyez prêt** à votre domicile  
 Le jour donné, un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé. Réglez votre voyage auprès du conducteur. Afin de respecter une bonne coordination, merci de ne pas faire attendre votre chauffeur.

## Ecobuage, un acte sous surveillance

L'arrêté préfectoral n° 06-2281 du 27 juin 2006 définit les règles relatives à l'écobuage.

<div style="text-align: center; background-color: #f0f0f0; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"><b>Les formalités</b></div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande établie auprès de la mairie au moins deux jours avant la date envisagée, en précisant la durée, le lieu exact et les moyens d'extinction</li> <li>- Délivrance de l'autorisation du Maire sous condition de risques météorologiques compatibles</li> <li>- Transmission de l'autorisation à la gendarmerie et aux pompiers</li> </ul> </div>	<div style="text-align: center; background-color: #f0f0f0; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"><b>Les conditions</b></div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies ouvertes à la circulation publiques</li> <li>- ne pas incommoder le voisinage</li> <li>- Avoir des moyens d'extinction durant toute la durée de l'opération</li> <li>- Vérifier les conditions météorologiques auprès du serveur vocal de la Préfecture au 05 46 27 44 81</li> </ul> </div>
--	---

**Ecobuage interdit en période de risque sévère, très sévère ou exceptionnel**

## Jardinage

### Horaires des tondeuses à gazon et autres appareils de débroussaillage

Les règles à respecter par les particuliers pour éviter que leur voisinage ne soit gêné par les bruits émanant des activités de travaux de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

En cas de non respect de ces règles, la commune se réserve le droit de prendre un arrêté municipal portant réglementation sur le bruit.

## Vie locale

### Tarot Challenge Sud Saintonge

L'association Tarot Challenge Sud Saintonge organisera son assemblée générale ordinaire le samedi 22 juin 2013 à 15h à la salle des fêtes de Clérac.

Elle sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire à 14h30 pour proposer la modification d'un article des statuts.

Toute personne intéressée par le jeu de tarot est cordialement invitée à participer à ces AG.

A 21h aura lieu le premier concours comptant pour le challenge saison 2013 2014, précédé par la remise des lots du challenge annuel.

Un tournoi est prévu dans le cadre de la fête locale de Clérac le samedi 31 août à 21h.

La dernière journée tarot de l'année 2013 aura lieu le samedi suivant 07 septembre, avec 2 concours à 14h30 et 21h.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter I. Duniaud au 0695781422

Assemblée générale  
le 22 juin à 15h  
Salle des Fêtes  
de Clérac

### Association scolaire

Le 25 Novembre dernier, l'association organisait une bourse aux jouets. Pas moins de 20 exposants étaient présents, ce fut un succès.



Marché de Noël

Le marché de Noël, comme tous les ans, fut une grande réussite. Les élèves de toutes les classes avaient fabriqué avec l'aide et l'ingéniosité de leurs institutrice et instituteur des objets qui se sont vendus comme des petits pains ! Un grand merci aux enfants et à leurs parents pour avoir participé aux ateliers créatifs et pâtisserie ainsi qu'à tous les bénévoles et au Père Noël pour sa venue parmi nous et sa gentillesse.

À l'occasion du carnaval, un repas fruits de mer était organisé le Samedi 9 Février. Pour une première, près de 90 personnes étaient présentes pour déguster ces délicieux fruits de mer et gâteaux qu'un parent d'élève, pâtissier, nous avaient confectionnés. Merci à tous les bénévoles et surtout à Stéphanie, Fred et Marie-Laure pour avoir préparé ce repas.



Repas fruit de mer

Le Samedi 15 Juin prochain, l'association organise une kermesse. A l'occasion de celle-ci, un buffet froid sera servi le midi (prix non défini), repas gratuit pour tous les enfants de l'école de Clérac. Ensuite, place aux jeux avec des surprises de taille ! Une exposition, faite par les élèves de l'école, aura également lieu. Pour le repas, les inscriptions se feront auprès de Fabienne Bardet au 05.46.04.25.40 et de Christel Godichaud au 05.46.49.76.30.

Nous tenons à rappeler que tous les bénéfices faits lors des différentes manifestations sont au profit des enfants de l'école afin qu'ils puissent faire des sorties pédagogiques et culturelles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles vacances d'été.

Le bureau

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé sa première manifestation avec une journée **théâtre** le dimanche 24 Mars en compagnie de la troupe des Durathieurs D'jonzat bien connu pour perpétrer le Patoisant Saintongeais. Cette troupe fêtait ses 20 ans cette année. Quatre pièces étaient au programme : O Vat Peuté, Zi di Pâ, La Carte Bieue, L'Tribunau, et les intermèdes de Guytou bien tournés pour déclencher les nombreux fous rires dans la salle. Le public nombreux était ravi de cet après-midi.

La **journée Pique-Nique** a été organisée le 2 Juin à Teurlay du Lary. Un bon moment de partage avec apéritif offert, tables et banc à disposition. Merci à nos hôtes Richard, Philippe et à Madame Nau qui nous a tracé l'historique de ces lieux.

Bientôt la **soirée plein air le 29 Juin** en collaboration avec nos amis de l'ACCA. Cette année, nous organisons une grande soirée **Cochonnaille avec les Traiteurs du Limousin**. Pendant cette journée de nombreuses activités vous seront proposées : randonnées à pied ou en vélo sur la voie verte, 14h : concours de pétanque. Le soir, ambiance musicale à



partir de 19h, apéritif avec sangria et moules, suivi du repas **sous chapiteau** à 21h où seront servis les **cochons farcis** cuits à la broche sur la braise, accompagnés de haricots. La soirée dansante est animée avec le nouveau podium **Daylor** et sa Chanteuse **Marie-Christine Urbach**. De la musique pour tous, pour danser et s'amuser toute la soirée. Pour la réservation des places : Epicerie MultiMarket, Auberge des Lacs Bleus, Le Fournil de Clérac, Coiffure M. F. Perodeau, Mairie de Clérac. Tél : 05 46 04 13 12, 05 46 04 23 03 , 06 83 83 13 34 .

**La Fête Foraine les 30, 31 Août et le 1er Septembre** où plusieurs attractions vous seront proposées. Le vendredi 30, le marché nocturne sera organisé avec des surprises et le groupe Musical **Coma Prima** pour vous faire danser. Nos artisans commerçants seront présents pour vous restaurer. Le samedi 31 après midi, plusieurs animations vous sont offertes : un grand prix cycliste de haute qualité, un concours de pêche à l'étang ou ball-trap, un concours de pétanque, un feu d'artifices à l'étang avec fanfare et majorettes suivi d'une soirée variété en plein air si le temps le permet avec le groupe **Fervesens**. Le dimanche 1er septembre, le vide grenier et marché fermier seront organisés avec restauration sur place. Pendant ces trois jours, manèges et animations vous permettront de vous divertir.

Le comité des fêtes vous invite à vous retrouver nombreux pour partager ensemble des moments conviviaux, pour animer notre village. **À bientôt.**

Réservez  
votre  
soirée  
**Cochonnaille**  
29 juin 2013

---

## ACCA

### Manifestations à venir :

Le samedi 10 Aout : Sardinade + Concours de pétanque, sur le terrain de pétanque de Clérac

Le samedi 31 aout : dans le cadre de la fête de Clérac, Concours de Pêche à la truite à l'étang de Clérac.

**Vie locale****Association Syndicale Libre**

C'est en présence d'une assistance très motivée que s'est tenue le 29 mars 2013 l'Assemblée Générale de l'ASL.

Comme les années précédentes, 2012 a été marquée par de nombreuses réunions tant internes (réunions de bureau), qu'externes, liées en particulier à la ligne 400 000 volts RTE destinée à l'alimentation de la LGV.

Après la présentation des comptes laissant apparaître une situation parfaitement saine, il est fait le point sur les essais de valorisation des bois provenant du 2<sup>ème</sup> dépressage. Le potentiel raisonnablement escompté sur les 3 premières tranches est suffisamment important pour présenter un réel intérêt. Notre objectif minimum est de compenser les frais de débardage et de transport au site de traitement, et aussi d'éviter des frais supplémentaires de landaise ou de broyeur ainsi que la prolifération des scolytes. Les résultats obtenus sur notre zone d'essai de 7 ha sont encourageants. Les modalités seront approfondies avec notre partenaire actuel, mais nous devons parallèlement explorer d'autres pistes nous permettant de limiter l'impact des hausses de tarifs subies depuis la création de l'ASL.

La réélection du tiers sortant est l'occasion de réitérer l'appel pressant à de nouvelles candidatures pour rajeunir l'équipe actuelle. À ce titre, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la candidature de Mme Brigitte MOREAU. À défaut de la mise en place d'une équipe complète dans des délais raisonnables, nous devrions nous résoudre à la dissolution de l'ASL.

M. CLUPEAU du CRPF fait le point sur la mise en place de l'ASL Incendie. L'association de CLERAC a participé à la création d'une nouvelle association dédiée à la protection des forêts contre l'incendie. Cette nouvelle structure est partenaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour la mise en place de caméras automatiques de surveillance du massif forestier. Ainsi cet hiver, les tours de guet du secteur (MONTLIEU et LA GENETOUBE) ont été équipées et sont actuellement en période de test. Cet important projet a été rendu possible grâce à l'implication de M. SAVIN, conseiller général du canton de MONTGUYON et élu référent pour la forêt au conseil général de la Charente Maritime.

M. Boyer rappelle l'historique du projet de ligne 400 000 volts avant de développer les informations actualisées. Il présente le travail du groupe constitué à cet effet et les résultats qui en sont espérés. Cela n'a été permis que par le regroupement des propriétaires concernés sur les communes de Clérac et Cercoux, adhérents ou non de l'ASL, par le soutien des municipalités et un patient travail de concertation avec les différents intervenants.

---

**Anciens Combattants**

La cérémonie commémorative du 8 mai 2013 s'est tenue sur la place du Souvenir. Les messages de paix ont été prononcés par Marie-Bernadette Martinez, adjointe, et par Jean Claude Noinin, président de l'Amicale des Anciens Combattants de Clérac.

Les enfants et les enseignants de l'école de Clérac ont déposé leurs bouquets de fleurs au pied du monument aux morts avant de chanter la Marseillaise. Le Président de l'Amicale, Jean-Claude Noinin, les a remerciés chaleureusement ainsi que Madame Soraya Marchioro, directrice de l'école, pour leur prestation ainsi que les clairons de Clérac et les porte-drapeaux.

La fin de la cérémonie a été clôturée par la remise de la médaille au titre de la reconnaissance de la Nation à Michel Pasquet et un pot de l'amitié à l'intérieur de la salle des fêtes.

## Saintonge Boisée Vivante

D'abord un grand merci aux Cléracais qui ont bravé les intempéries pour manifester devant l'entrée du site de SITA contre la persistance des nuisances olfactives et le maintien pour plus de 20 ans de cet exploitant incapable de gérer correctement ses installations.

### Le plan départemental déchets en enquête publique

Actuellement le projet de Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND), est en enquête publique à la Sous-préfecture de Jonzac jusqu'au jeudi 4 juillet. Le dossier du projet de plan y est consultable ainsi que sur le site internet des services de l'Etat : [www.charente-maritime.gouv.fr-publication-plan-dechets-non-dangereux \(PDPGDND\)](http://www.charente-maritime.gouv.fr-publication-plan-dechets-non-dangereux-pdpgdnd).

Ce projet de plan manque d'ambition concernant le premier objectif voulu par la loi qui est : « d'agir à la source pour prévenir la production de déchets. Le recyclage et le traitement maîtrisé n'apparaissent, dans un classement hiérarchisé des priorités, qu'après la « prévention à la source » du fait d'un simple constat : « un résidu qui n'est pas généré ne contribue pas à la charge polluante du milieu naturel, ne nécessite aucune gestion et n'engendre de ce fait aucun coût » (citation de la p. 102 du dossier « projet »). Le levier le plus efficace pour obtenir cette diminution se concrétise dans les choix d'organisation de la collecte et de la tarification. A ce sujet le plan est muet, ne donne aucune prescription et laisse toute latitude aux collectivités : celles-ci sont très réticentes à la mise en place de dispositifs incitatifs car ils sont coûteux.

Ce projet a intégré le projet d'extension de la décharge par Sotrival alors que la capacité annoncée (130 000 tonnes/an) est bien supérieure aux besoins du territoire, et que l'exploitant a fait la preuve de son incompetence depuis 17 ans qu'il sévit. Vous pouvez vous exprimer à ce sujet de plusieurs façons :

- en expliquant de vive voix au Commissaire enquêteur vos problèmes et vos questions (permanences à la sous-préfecture de Jonzac : M. Jean-Jacques Piat le jeudi 6 juin de 9h30 à 12h, le vendredi 21 juin, de 13h30 à 15h30, et le mercredi 3 juillet de 9h30 à 12h).
- en écrivant dans le registre d'enquête prévu à cet effet (à la Sous-préfecture),
- en envoyant un courrier à M. le Président de la Commission d'enquête à l'adresse suivante : M. Gilbert Kaldi, Projet du PDPGDNP de la Charente-Maritime, Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, 17017 La Rochelle Cedex 01. Le courrier doit porter la mention « ne pas ouvrir ».
- en envoyant un mail : [pref-enquetepubliqueppgdnd@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-enquetepubliqueppgdnd@charente-maritime.gouv.fr)
- par ailleurs un débat public est organisé par la Commission d'enquête le 15 juin à 11h à la sous-préfecture de Jonzac.

### Toujours les odeurs !

Lorsque vous constatez une gêne olfactive, il est conseillé de téléphoner à la mairie de Clérac où sont soigneusement notées tous les appels.

A ce sujet notre association souhaite recueillir des témoignages écrits (et signés) concernant les nuisances subies, notamment olfactives. Toutes les contributions sont les bienvenues.

Vous pouvez envoyer vos témoignages à :

Saintonge Boisée Vivante  
Lusseau 17270 Clérac

## Cultures et loisirs

### Bibliothèque



Gratuite et ouverte à tous

Bibliothèque - Place de la  
Mairie - 17270 Clérac  
@ :

bibliotheque.clerac@orange.  
fr

www.orpheemedia.com/  
clerac/OPAC NET/  
☎ : 05 46 70 07 78

#### Ouverture :

Mardi et Jeudi  
De 16h30 à 18h30  
Samedi  
De 10h00 à 12h00

### Dans les bacs et sur les étagères

#### Pour les grands

#### Pour les ados et jeunes

#### Les livres

- romans en tout genre (sagas, terroir, historiques, gros caractères, fonds local, etc...)  
- policiers et thrillers  
- science-fiction, anticipation  
- bandes dessinées  
- documentaires (toute catégorie : de la psychologie à la cuisine, voyage, peinture etc...)

- albums, imagiers, contes  
- romans  
- science-fiction, anticipation  
- bandes dessinées  
- documentaires

#### Les revues

- Mon jardin et ma maison ; Cuisine actuelle ; 60 millions de consommateurs ; Prima maison

- Picoti ; Julie ; Petites mains  
- CD-ROM éducatifs mensuels : Mobiclic (8/13 ans), Toboclic (5/8 ans)

#### CD-ROM

#### CD, DVD, CD-ROM

deux ordinateurs avec accès à Internet, scanner et imprimante  
(participation financière de 0,15 euros par feuille fournie)

### Les collections renouvelées

Toutes les collections sont enrichies, améliorées, renouvelées tout au long de l'année.

\* budget municipal Les nouvelles acquisitions sont communiquées dans un "*petit journal*" qui paraît deux fois par an et que vous pouvez consulter à la bibliothèque.

Une vingtaine d'ouvrages (romans et policiers) viennent d'être mis à votre disposition ; d'autres seront prêts fin juin, juste pour passer l'été !

\* passage du bibliobus de la Médiathèque Départementale de Prêt qui passe deux fois par an pour un échange de 500 ouvrages environ.

Le dernier arrivage date du 04 avril 2013.

\* navette SLEM (Service de Livraison Express Mensuel) qui peut répondre à des demandes précises.

### Les activités annexes

#### • l'accueil des classes

Chacune d'entre elle vient deux fois par mois pour des consultations, écouter des histoires et des contes ou se livrer à des activités graphiques ou plastiques en rapport avec les livres.



Exposition sur la Belgique

- les animations

En février, la bibliothèque avait les couleurs de la Belgique.

\* une mini exposition - histoire, arts, littérature. Le jour de l'ouverture, les visiteurs ont été accueillis avec une dégustation de tarte au sucre.

\* un atelier "gaufres", pour les enfants

Ces deux évènements, dans le cadre du fil rouge *Ballade en Europe* du réseau des bibliothèques.



### Les partenariats

\* avec les bibliothèques de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles et le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac qui ont organisé, avec succès, un Salon du Livre d'Aventure qui s'est tenu à Montguyon le 07 avril 2013

\* la Médiathèque Départementale de Saintes qui prête livres, CD, DVD, CDROM et qui propose des journées de formation.

\* la Médiathèque de Jonzac qui propose et coordonne des expositions, des animations, organise des journées de formation, réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

\* la Communauté de Commune de Haute Saintonge qui subventionne des animations et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres, etc.).



Dégustation de tarte au sucre

### L'équipe

L'équipe est composée de :

- Sandra Bergès, agent municipal,
- Line Boutin, Françoise Brun, Marie-Claire Caillé, Denise Cloutou, Henriette Courtin, Annie Gascoin, bénévoles.



Atelier Gaufre



**Jeu réalisé par Lucas. Thème : Le collège**

**Vertical :**

1. Là où sont les 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
2. Là où se rangent les collégiens après la récréation
3. On y va quand on a un problème, quand on est enrôlé ou quand on demande les feuilles de feuilles de table.
4. complet : ..... de date
5. Au dessus du nez de chaussée
6. On entend cette musique quand le téléphone sonne.
7. C'est là où on travaille.

A. Là où on joue quand on est en récréation  
 B. Ça s'appelle comme ça pour manger au collège.  
 C. On peut y aller pour réviser quand notre prof est malade au collège.  
 D. Synonyme de EPS

**Devinette de Hugo :**

Un canard vole au-dessus de la frontière entre la France et la Belgique.  
 Il pond un œuf qui tombe juste sur la frontière.  
 A qui appartient cet œuf? Aux français ou aux belges?  
 Réponse dans le prochain numéro.

**Réponses du numéro précédent :**

**Devinette : Un canard ne pond pas d'œuf...**

**Jeu :**

Reine des près  
 Romarin

**En réponse à TEIVA :**

Jardin	Chien
Utile	Hibou
Lame	Lapin
Isoler	Oiseau
Electrique	Eléphant
Nacelle	Arbre
	Indien
	d'al
	Arce

**Un moment particulier pour ALEXIS :**

Quand nous étions au collège nous avons fait du sport : de la course d'orientation . Le prof de sport a caché des balises et nous avons une carte pour savoir où elles se trouvaient . Elle étaient numérotées . Nous étions en groupe de 3 personnes : 2 sixièmes et 1 CM2. On devait transpercer le numéro de la balise qu'on avait trouvé.

LE 28 / 05 / 2013

**Nouvelle du monde par NORWEN :**

A Oklahoma City il y a eu une tornade. Elle a duré 45 minutes, il y a eu plus de 50 morts et plus de 41 blessés. Elle est passée par 2 écoles et une église. La tornade faisait plus de 1 km et avec des vents de force 5 à plus de 320 km à l'heure. Le signal a été donné 15 minutes avant. Des objets ont volé à plus de 100 km

**Les rythmes scolaires**

Le décret du 24 janvier 2013 modifie l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2013. Ce dernier prévoit notamment un retour à la semaine scolaire de 4.5 jours afin de permettre d'assurer un meilleur respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant. Il ouvre également la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée de l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Le conseil municipal a décidé, au cours de la séance du 15 février 2013, de reporter à la rentrée 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Ecole  
 Place de la Mairie  
 17270 Clérac  
 @ :  
 e-clerac@ac-poitiers.fr  
 ☎ : 05 46 04 53 82

## Cultures et loisirs

### Musée

#### Exposition à découvrir

Nous débutons la saison par une nouvelle exposition de peinture à l'huile sur toile de lin. La peintre, Pascale MEURIN, native du Havre, vit actuellement à POITIERS et peint depuis 40 ans.

Une quarantaine de tableaux représentant plusieurs périodes et donc plusieurs styles sont installées au musée.

Cette exposition durera 6 mois. Ces œuvres sont d'une grande qualité, n'hésitez pas à venir les découvrir.

**clérac**  
CHARENTE-MARITIME



**musée municipal**  
des métiers et traditions populaires

Route des Châteaux  
17270 Clérac

@ : musee.clerac@orange.fr

☎ : 05 46 04 07 83

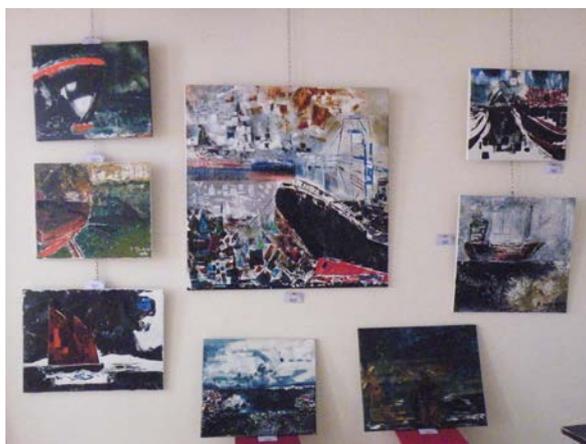
#### Ouverture :

Mardi et mercredi  
de 14h à 18h30

Jeudi, vendredi,  
samedi et dimanche

de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Fermé le lundi



Période Les Marines « Bateaux du port du Havre »

### Journées du patrimoine

Pour les prochaines journées du patrimoine, nous vous proposons une sortie en bus :

La visite gratuite du musée de Clion sur Seugne le samedi 14 septembre 2013

Tarif du trajet en bus à la charge des visiteurs.



Journées du Patrimoine

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 31 août 2013 à la mairie de Clérac si cela vous intéresse.

Cette sortie se fera si 40 personnes s'inscrivent.

Pour information, à l'occasion de cette manifestation, le musée sera fermé le samedi 14 septembre 2013 uniquement (première journée du patrimoine)

### Le printemps des Musées

Le printemps des musées a eu lieu le samedi 18 mai 2013. À cette occasion un salon culinaire et culturel a été organisé.

Ce salon avait pour but de mieux vous faire connaître les produits de notre région. Près de 150 personnes ont pu découvrir les différents stands.

Nous remercions pour leur présence et la qualité de présentation de leur stand :

La maison de la vigne et des saveurs d'ARCHIAC de la communauté de communes de HAUTE SAINTONGE, l'ACCA de CLERAC, BIO CHEMINS, la boulangerie LE FOURNIL, le Goujon Montguyonnais, l'épicerie Multi-Market, le château de La MAGDELEINE, l'apiculteur avec du miel toutes fleurs, les collectionneurs de bonbonnières et de papiers de beurre publicitaires ainsi que la bibliothèque de CLERAC sans oublier les bonnes confitures maison de Madame CLOUTOU.



Le salon s'est terminé par un apéritif en présence de Monsieur Le Maire et une partie de ses conseillers.



### Ensemble Vocal Aquistriae

L'Ensemble Vocal Aquistriae est placé sous la direction musicale et artistique de Christophe MÉTREAU. Ce jeune chef de chœur apprend la musique dès l'âge de huit ans à l'école de musique de Saint-Seurin-sur l'Isle dirigée par Michel Moureau (ancien premier assistant chef de chœur et chef d'orchestre à l'Opéra de Paris, fondateur et directeur du Collegium Musicum d'Aquitaine). Il découvre avec lui le violon, l'alto et le chant, prend part aux différentes formations pour les jeunes et entre en 1994 dans sa chorale bordelaise (l'Ensemble Vocal Martenot de Gironde) dans laquelle il entraîne Laurent Ottaviani. Ces deux amis se sont rencontrés en 1989 lors d'échanges franco-allemands et c'est en toute complicité qu'ils créent l'Ensemble Vocal Aquistriae en mars 1998 à Guîtres (Aquistriae, qui en latin signifie "les 3 eaux", est l'une des anciennes dénominations latines de la ville et fait référence à 3 rivières : l'Isle, le Lary et le Galostre).

Concert gratuit  
Tout public

Le 22 juin  
à 21 h 00  
Eglise Saint-Vivien  
de Clérac

Cet ensemble vocal est composé d'une trentaine de choristes. Le chœur est accompagné à l'orgue par Jason Denom, jeune titulaire des orgues de l'église Saint-Pierre de Bordeaux.

À Clérac, c'est un choix d'œuvres sacrées qui sera proposé :

- Jean Sébastien Bach (1685-1750) prélude et fugue en mi mineur BWV 533
- Joseph Ermend Bonnal (1880-1944) deux improvisations op27
- Gabriel Fauré (1845-1924) Requiem op48 (transcription pour chœur mixte et orgue)
- Ferenc Farkas (1905-2000) Missa secunda
- César Franck (1822-1890) Panis Angélicus
- John Rutter (1945) The Lord bless you and keep you



## Les Zigomatiks

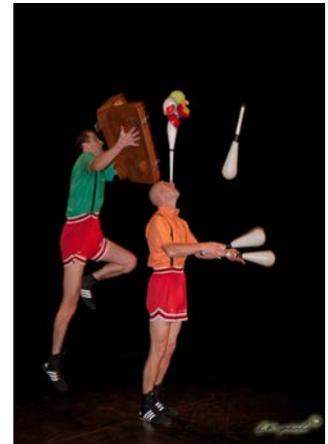
### Une balle entre nous

2 personnages, tout de noir vêtus, viennent occuper les lieux. 2 jongleurs aux (faux) airs sévères vont échanger leurs balles, quilles et diabolos.

Clowns échappés d'un film de Buster Keaton, leur complicité se transforme vite en bataille rangée...et tous les coups sont permis !

Autant de prétextes pour montrer qu'il vaut mieux s'entendre et travailler ensemble plutôt que de se réfugier dans l'individualisme.

Sur une trame musicale et de manière entièrement muette, "Une balle entre nous" se pose comme un instant de détente pour vous faire rêver devant des tours de passe-passe complices pour votre plus grand plaisir !



Deux spectacles de rue gratuits

Tout public

Le 27 juillet  
À partir de 20 h 00  
Place de la Mairie

### M. et Mme POISEAU

C'est une nouvelle histoire sans parole (comme l'an dernier avec « On the road ... ») créée par la compagnie « L'arbre à vache » (une compagnie voisine puisqu'elle est de Laruscade) qui vous sera proposée après les Zigomatiks.

Une création drôle, rock et poétique de et avec Léa Blanche, comédienne et danseuse, Louis Grison, comédien et la complicité d'Antoine Boulou pour la mise en scène et la direction d'acteur.

C'est une création toute récente qui parle de deux vieux comme on se rêve, qui se connaissent par cœur et qui s'amusent sans cesse à bouleverser leurs habitudes. Comme chaque année depuis 55 ans, avec leur glacière et leurs tabourets, ils viennent pique-niquer pour fêter l'anniversaire de Madame. Cette fois-ci, pour ses 75 ans, M. POISEAU a vu les choses en grand ...

Lui, sa femme et vous, n'êtes pas au bout de vos surprises : des rires, des farces, une recette décadente réglée comme du papier à musique vont ponctuer ce goûter d'anniversaire qui va se révéler hors du commun.

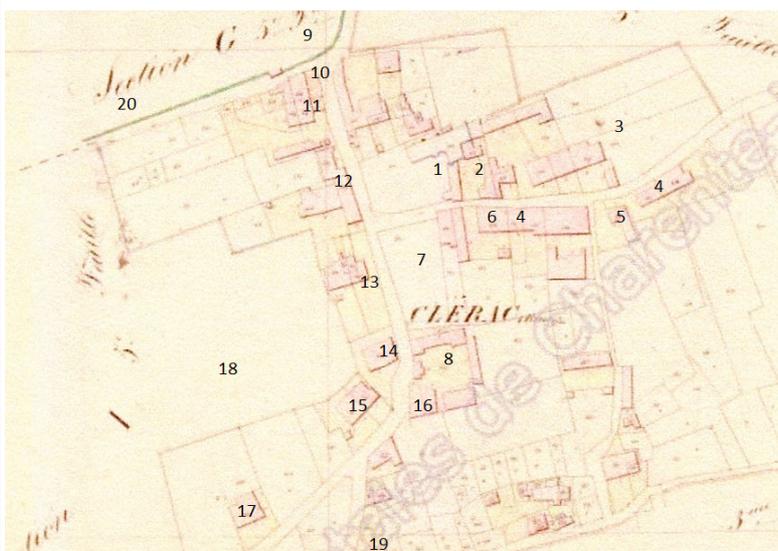
« Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves » [John Brrymore]

« La vieillesse, c'est quand on commence à se dire : « Jamais je ne me suis senti aussi jeune ». [Jules Renard]

## Cultures et loisirs

### Les Cléracais de 1815 à 1950 (2) : Clérac à la belle époque

Comme pour l'ensemble de la France, le début du XXe siècle est pour la commune de Clérac une période heureuse que les historiens ont l'habitude de nommer « belle époque » : sa population dépasse légèrement 1500 habitants, son économie basée sur la viticulture, l'élevage et l'exploitation de la forêt est prospère ; la gare et la ligne de chemin de fer viennent d'être inaugurées. Grâce à cette prospérité, de nombreux travaux de constructions sont entrepris : le bourg hérité des siècles passés tel qu'on peut le deviner à partir du plan cadastral de 1841 (document ci-dessous), laisse place à celui qu'on peut encore voir aujourd'hui.



plan cadastral de 1841 (archives départementales de la Charente Maritime) : en 1900, le bourg s'est transformé par rapport à ce qu'il était en 1841.

Imaginons que nous visitons le bourg de Clérac en 1900 et allons à la rencontre des habitants d'alors. Ils sont près de 300 à vivre dans le bourg. Celui-ci, rappelons-le, est né au XIIe siècle autour de l'église et du prieuré Saint Vivien. Il s'est développé essentiellement sur deux rues (les actuelles rue du jeu de Quilles et la route des Châteaux), au carrefour de deux routes (la route La Garde - Valin et la route Bédénac - Oriгноles). (1).

#### L'église

L'église Saint Vivien en est toujours le centre (1). Depuis 1870, elle n'est plus entourée de son cimetière : seule une pierre tombale scellée dans le mur de la « chambre des chaises » à la mémoire de

Marie Thérèse Gadrat, la grand-mère du maire et conseiller général Jules Nau en rappelle le souvenir.

L'église vient de bénéficier de deux campagnes de travaux d'agrandissement et de rénovation.

Sous le Second Empire, à l'instigation du premier maire élu au suffrage universel (Charles Philippe de Caillères) et des curés Milieurenche et Desprats, on a ajouté une chapelle au nord (que l'on consacrera, en ce temps du renouveau du culte marial, à la Vierge Marie) : cet ajout donnera enfin à l'église Saint Vivien la forme d'une croix latine.

Dans la première décennie du XXe siècle, en pleine période de lutte entre cléricaux et laïcs au moment du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le maire (Jules Nau), le curé (André Chaigneau) et quelques généreux donateurs (dont Mme Gautret, née Marie Thérèse Geneuil) se lancent dans d'importants travaux. La façade, du plus pur style roman saintongeais, très abimée car construite en pierre tendre du pays, est refaite à l'identique, mais en pierre plus résistante : seule la porte est élargie pour permettre une meilleure circulation. Une horloge orne désormais son fronton. On profite de l'ouverture dégagée par la démolition, pour installer dans la chapelle sud (vouée à Saint Antoine depuis le XVe siècle) l'immense calvaire en bois qui jusque-là trônait à l'extrémité du jardin de l'ancien domaine du prieuré, sur la route conduisant au Grand Village : la statue de Saint Jean, détériorée, laisse place à un moulage. Les murs intérieurs sont crépis, faisant disparaître d'éventuelles traces de peintures murales anciennes. Quelques chapiteaux sont refaits. Un maître autel, une chaire et une

sainte table en pierre meublent désormais l'édifice. Enfin, comme partout, quelques familles notables, financent de nouveaux vitraux. Les querelles entre les partisans de la laïcité (menés par le maire Jules Nau) et ses adversaires (conduits par le curé Chaigneau et Mme Gautret ) retardent un peu le déroulement du chantier ; mais celui-ci est finalement mené à son terme.

#### **La plus ancienne rue de Clérac** (aujourd'hui route des Châteaux)

Derrière l'église, dans le presbytère (on disait alors « la cure »), refait dans la première moitié du XIXe siècle, vit le curé de Clérac, l'abbé André Chaigneau (2).

En prolongement du presbytère se trouve l'ancien domaine du prieuré : dans un enclos entouré de haie, une longue bâtisse, précédée d'un pavillon carré (3). Vendu au XVIIe siècle aux ancêtres de Charles Mathias, le premier officier public de la commune pendant la Révolution, il a été acquis au début du XIXe siècle par Louis François Ignace de Caillères, à son retour de Belgique où il s'était exilé pendant la Révolution. Lui et ses héritiers mettront au goût du jour l'aile ouest du bâtiment principal, agrandissant les fenêtres et refaisant les cheminées. Et ils loueront à la commune le pavillon pour abriter « la maison commune » et la partie est de la maison pour héberger l'école communale. Depuis 1833, la loi fait obligation aux communes d'entretenir une école de garçons. Clérac s'y soumet en 1835, et en 1868 le conseil municipal vote la création d'un poste d'institutrice pour l'enseignement des filles.

La construction en 1886 d'une nouvelle mairie et d'un groupe scolaire pour garçons et filles (suite aux lois Ferry) libère l'aile est de l'ancien prieuré : au début du XXe siècle, elle est occupée par le cordonnier (Adrien Terrien).

De l'autre côté de la rue, deux enfilades de maisons sont séparées par la rue qui conduit à Lesné (4). Leurs façades sont tournées vers le sud, pour profiter du soleil. En 1900, elles sont presque toutes propriétés de Jules Nau. Il y loge une partie de sa nombreuse domesticité (domestiques, charretiers, chauffeurs, métayers...).

À l'angle de la rue de Lesné, dans une grande maison neuve, se trouve une des trois boulangeries du bourg, celle de Jean Boiteau (5). Et dans les maisons qui font face au presbytère, vit et travaille un des deux sabotiers du bourg (Jean Hervé) (6).

Faisant face à la place de l'église, à l'angle des deux rues du bourg, un vaste espace vide sert de champ de foire depuis le milieu du XIXe siècle (une foire s'y tient chaque troisième mardi du mois)(7). On y a planté l'arbre de la liberté en 1848 ; on y édifiera le monument aux morts après la Première Guerre mondiale, puis la salle des fêtes.

Cette place est dominée par l'arrière du château que la famille Geneuil a fait édifier au milieu du XIXe siècle à la place d'anciens bâtiments : il est entouré d'un très grand parc cerné de murs de pierre et percé de plusieurs portails) (8). En 1900, Mme Gautret (Marie Thérèse Geneuil, veuve Gautret) y vit seule avec une « servante ». Elle le légua à son lointain cousin et héritier Jules Nau (qu'elle a élevé), malgré les différends familiaux et politiques qui les opposent.

#### **La rue principale** (aujourd'hui rue du jeu de Quilles)

C'est la rue principale qui s'est le plus transformée : commerçants, artisans, et riches propriétaires ont remplacé la plupart des vieilles bâtisses par de belles maisons de pierre à étage donnant directement sur la rue.

La forge de Pierre Raud ferme l'horizon au nord (en 1932, sa veuve vendra la maison à la commune pour

**Cultures et loisirs****Les Cléracais de 1815 à 1950 (2) : Clérac à la belle époque**

abriter la poste) (9).

À l'angle de la route menant à Fradon, Marie Louise Tassin (qui a épousé un géomètre, Pierre Philippe Texier) tient une épicerie (10). Un peu en retrait, la maison des Dumon (qui ont été notaires jusqu'en 1833) a gardé son aspect ancien (11). Mais, face à l'église, le boulanger Edmond Chaignaud et le boucher Ferdinand Manon affichent leur prospérité dans de belles bâtisses dont l'une a même deux étages (12). Un des ouvriers boulangers d'Edmond Chaignaud, Guy Laroche, créera sa propre boulangerie quelques années plus tard.

En face du champ de foire, l'ancienne forge des Dehors a laissé place à deux maisons (13). L'une appartient à Charles Girard : épicier, tailleur et marchand de tissus, il deviendra quelques années plus tard maire et conseiller général ; un de ses trois apprentis, Alexandre Foucaud, s'installera à son compte comme tailleur, près de la boutique du sabotier Hervé. L'autre maison sert de résidence à Calixte Dubideau, riche propriétaire terrien qui a choisi de vivre ici, à mi-chemin de ses biens de Gadebourg et d'Albret.

Face au château Geneuil, Jean Dumon (qui a été maire de Clérac de 1881 à 1884) a allongé sa maison perpendiculairement à la rue principale pour exposer la façade au sud (14).

Dans le virage de la rue principale, au milieu d'un jardin, se trouve l'ancienne maison des Geneuil dans laquelle s'est retiré un frère de Mme Gautret, Jean -Baptiste Geneuil, receveur retraité de l'enregistrement (15).

De l'autre côté du virage, on peut se restaurer et se distraire à l'auberge tenue par Paul Laroche(16). Sur la route qui conduit au village des Sables, la dernière maison du bourg appartient à la famille Ranjard (famille de propriétaire terrien) (17). Très allongée, elle est divisée en deux : Louis Ranjard occupe la partie ouest et Emile Léger a installé sa forge à l'est.

L'atelier du forgeron donne ainsi sur le nouveau champ de foire qui a été donné à la commune par Jean Dumon(18). C'est au nord du champ de foire qu'a été construit en 1886 le bâtiment qui abrite la mairie et les deux écoles de garçons et de filles. En 1901, logés au-dessus de la mairie, deux instituteurs et trois institutrices assurent l'enseignement des petits cléracais : Ferdinand Poupelain (qui est aussi secrétaire de mairie), Andréa et Marie Chardavoine (deux sœurs), Albert et Elisabeth Cointreau (un couple).

Ferdinand Poupelain, dont un des fils a épousé une Cléracaise (Marie Eléonore Clémenceau, du village d'Angenin) passera sa retraite dans la maison qu'il s'est fait construire au carrefour de la route de Cercoux et de la rue de Lesné(19).

**En périphérie du bourg**

Un autre retraité s'est installé à Clérac pour se rapprocher de ses enfants. Il s'agit de Tibule -Marie Furcy de Lavault, peintre et conservateur du musée de La Rochelle dont le fils, Gaston a épousé Charlotte de Caillères, héritière du château de Caillères. Sur la route qui mène à Fradon, il vit dans une villa, baptisée « Mon Repos », édifiée dans un style qui n'est pas s'en rappeler celui des villas de Royan et Chatellaillon (20).

Dernier ajout, et non des moindres, le château de Jules Nau à la sortie du bourg sur la route du Grand

Village, symbole de la réussite de ce descendant d'une famille de notables, enrichi par le commerce des eaux de vie, devenu maire de Clérac en 1886, puis conseiller général du canton de Montguyon. Un pavillon central (inspiré du château des Geneuil dans lequel Jules Nau a passé son enfance) est encadré de deux ailes symétriques (celle de l'ouest renferme une immense cuisine destinée à accueillir les nombreux employés et visiteurs). Des bâtiments d'exploitation sont élevés à côté (ils abriteront temporairement une laiterie et une distillerie). Un long mur de pierre percé de quatre portails monumentaux en fer forgé entoure le parc de plusieurs hectares. Là vivent non seulement Jules Nau et son épouse, mais aussi ses six domestiques (tous apparentés et membres des familles Raud, Jacopy et Martin), son comptable (et cousin, Joseph Nau) et un tonnelier.

Au cours de notre visite dans les rues de Clérac, nous avons croisé quelques artisans et commerçants, mais pas tous. Il y a aussi dans le bourg un autre sabotier (Louis Denis) et un autre tailleur (Jean Dorat), trois maçons (Pierre et Emmanuel Riberaud, Jean Latouche), un charron (Louis Agricole), deux menuisiers (Jean et Elysée Peytoureau), un charpentier (Auguste Braud), plusieurs couturières (des épouses d'artisans) et un buraliste (François Desages). On trouve aussi un dessinateur (Robert Laval), un entrepreneur (sans doute en liaison avec les travaux de rénovation de l'église), deux employés des chemins de fer (la gare vient d'être inaugurée), deux chefs de travaux des Ponts et Chaussées (dont l'un est originaire de Paris).

Et n'oublions pas, la vingtaine de familles de cultivateurs (petits propriétaires, métayers ou simples journaliers) comme les Raud, Martin, Souc, Privat, Baudet, Macouillard, Oulié, Bertrand, Moreau, Chevalier, Joyeux... : ils constituent près du tiers de la population du bourg.

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, le centre du bourg a pris l'aspect que nous lui voyons encore de nos jours. Les décennies de l'Entre-deux-guerres, outre l'édification du monument aux morts et de la salle des fêtes, verront l'arrivée de l'électricité et l'aménagement de trottoirs avec caniveaux le long des rues. Les principales transformations auront lieu à partir de la fin des années 1950 avec le goudronnage de toutes les voies publiques, l'agrandissement des écoles et la construction par la mairie de maisons neuves près du champ de foire et dans la rue des Ecoles. Et nous vivons aujourd'hui l'étalement spatial du vieux bourg avec la construction de nombreux pavillons dans des parcelles individuelles et des lotissements.

Jean-Paul GRASSET

(1) : pour plus de clarté, les chiffres entre parenthèses renvoient au plan cadastrale de 1841



Carte postale de la rue principale vers 1910 (collection Caillé) : on distingue sur la gauche l'alignement des maisons construites à la fin du XIXe siècle ; au premier plan, les maisons de Calixte Dubideau (propriétaire) et de Charles Girard (épiciers et tailleur) ; puis celles de Ferdinand Manon (boucher) et d'Edmond Chaignaud (boulangier) ; derrière les arbres, la vieille maison des Dumon (anciens notaires) et tout à fait au fond, l'épicerie Tassin ; fermant l'horizon, la forge de Pierre Raud.

## Cultures et loisirs

### Les pavots d'Orient

Grands cousins des coquelicots, les pavots d'Orient ont le même charme et la même bonhomie. Les pavots nous séduisent autant par leurs grands pétales à la texture de soie que par leur gros cœur d'étamines noires.



Pavot d'Orient

L'origine des pavots n'est pas très claire et les plantes que nous connaissons proviennent de l'hybridation de deux espèces proches : *papaver orientale* et *papaver bracteatum*, tous deux originaires du Proche Orient.

Les pavots sont robustes, même si leur floraison semble brève et si la plante semble disparaître dès le début de l'été, ils se propagent rapidement dans le jardin.

Il vaut mieux ne pas chercher à déplacer les pieds car le moindre fragment de racine laissé en terre repousse fidèlement à chaque printemps.

L'entretien se résume en la coupe des tiges et des feuilles une fois la floraison achevée, le feuillage sèche et tout disparaît.

Les nouvelles feuilles ne repoussent qu'à la fin de l'été et persistent souvent une partie de l'hiver. Les pavots aiment le plein soleil, une terre bien drainée, un sol pas trop riche .

Ils n'aiment pas l'ombre et l'humidité. Les pavots fleurissent de mai à juin, ils sont remarquables en bordures de massifs. Ils accompagnent la floraison des iris au printemps.

Il ne se passe guère plus d'une demi-heure entre le moment où l'enveloppe du bouton floral s'ouvre et celui où la corolle commence à se déployer. C'est un des rares phénomènes de mouvement des végétaux à pouvoir être observé facilement .

Le pavot d'Orient étonne par la taille de ses corolles aux couleurs subtiles, il existe aussi un pavot bleu d'une beauté rare qui vient de l'Himalaya. La palette de couleurs chaudes où les rouges et les oranges prédominent, est large. On trouve des pavots blancs, roses, des teintes pourpres et chocolat. Certains pavots sont bicolores et frangés .



Pavot de Californie

Enfin, les pavots de Californie ou *Eschscholzia californica*, sont des plantes annuelles tapissantes qui fleurissent tout l'été. Ils aiment les sols légers, maigres et bien drainés. Pour une floraison précoce, semez les en place à l'automne précédent.

## Le miel à toutes les sauces

### Navets caramélisés au miel et au gingembre

#### Ingrédients

Compter 4 navets par personne, selon la taille, une racine de gingembre de 7 à 8 cm, une branche de thym, une branche de sauge, 2 à 3 cuillérées à soupe de miel et 2 à 3 cuillérées d'huile d'olive.

#### Préparation

Peler les navets et les couper en 2 ou en 4 selon leur grosseur, les faire cuire à l'eau ou à la vapeur et les égoutter.

Peler le gingembre et le râper.

Faire sauter les navets dans l'huile bien chaude, ajouter le miel et le gingembre, puis laisser caraméliser sans cesser de remuer. Saupoudrer avec les feuilles de thym et la sauge ciselée, saler et poivrer.

Déglacer avec un demi verre d'eau chaude et servir avec une volaille rôtie. (Excellent avec le canard)



### Gigot d'agneau au miel et au thym

#### Ingrédients

1 beau gigot d'agneau, un pot de miel solide, quelques branches de thym, 3 gousses d'ail, 50g de beurre.

#### Préparation

Tartinier généreusement le gigot de miel sur toutes ses faces. Parsemer ensuite tout le gigot avec des feuilles de thym, sel et poivre. Placer le gigot dans le plat de cuisson avec un bon verre d'eau, l'ail coupé en 4 et quelques morceaux de beurre.

Cuire à four chaud, en arrosant régulièrement avec le jus de cuisson.



### Pommes farcies aux fruits secs et au miel

#### Ingrédients

Pour 8 belles pommes

100g de pignons de pin, 100g d'amandes, 2 gousses de vanille, 8 dattes, 8 cuillérées à soupe de miel liquide, 100g de beurre.

#### Préparation

Laver les pommes, découper un chapeau sur le dessus et les évider délicatement pour ôter le cœur et les pépins. Dénoyer les dattes et concasser grossièrement tous les fruits secs ensemble, ajouter le miel et le contenu des gousses de vanille.

Farcir les pommes avec le mélange, les placer dans un plat allant au four puis parsemer avec des petits morceaux de beurre.

Enfourner 45 mn environ. Servir tiède de préférence avec une crème anglaise ou une boule de vanille.



Vie pratique

Etat Civil



---

Naissance

---

**Maxime LÉVÊQUE**  
le 16 mai 2013 à Libourne  
fils de Renaud LÉVÊQUE  
et de Séverine VEQUEAU



---

Mariage

---

**Cédric LABORDE et Gaëlle ROI**  
Le 13 avril 2013



---

Décès

---

**Frédéric BELLOT**  
le 10 janvier 2013 à Libourne  
à l'âge de 83 ans

**Mairie de Clérac**

Le Bourg  
17270 Clérac  
Tél : 05.46.04.13.12  
Fax : 05.46.04.29.06  
clerac@mairie17.com  
[www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)

**Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Le lundi, mardi et jeudi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15  
Le vendredi de 14h à 17h30  
Le samedi de 8h30 à 12h30

**Culture**

**Bibliothèque** : 05.46.70.07.78  
email : [bibliotheque.clerac@orange.fr](mailto:bibliotheque.clerac@orange.fr)

**Musée :**

1 route des châteaux  
05.46.04.07.83  
email : [musee-clerac@orange.fr](mailto:musee-clerac@orange.fr)  
web : [www.musee-clerac.fr](http://www.musee-clerac.fr)

**Education**

**Ecole** : 05.46.04.53.82  
**Garderie périscolaire**  
(s'adresser à la mairie) : 05.46.04.13.12

**Office religieux**

Planning des messes à partir du mois de septembre 2013, en expérimentation pour un an :  
Messes du samedi 18 h 30 de Pâques à la Toussaint  
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques  
1er samedi : Eglise de Chevanceaux  
2ème samedi : Eglise de Clérac  
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon  
4ème samedi : Eglise de Cercoux  
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais  
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30  
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)  
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

**Services**

**Salle des fêtes** : 05.46.04.13.12  
**La Poste** : 05.46.04.13.00

**ADMR Saintonge Sud** (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

**Déchèterie-SOTRIVAL** : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15. Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

**SPA** (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : [spa.de.saintes.free.fr](http://spa.de.saintes.free.fr)

**Régie d'exploitation services des eaux** :  
05.46.49.42.56

**E.R.D.F. (dépannage)** : 0810 333 017

**G.R.D.F. (dépannage)** : 0810 433 017

**France Télécom** : 12 14

**SNCF** : 36 35

**Social**

**Maison de la Solidarité et des Services publics**  
(Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

**Assistante sociale** (service social de Montendre) :

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

**Tourisme**

**Communauté de Communes de la**

**Haute Saintonge** :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : [www.haute-saintonge.com](http://www.haute-saintonge.com)

**Office de tourisme cantonal Montguyon** :  
05.46.04.28.70

**Urgences et santé**

**Samu** : 15

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**N° d'Urgence Unique Européen** : 112

**Gendarmerie de Montguyon** : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac** : 05.46.48.75.75

**Hôpital Libourne** : 05.57.55.34.34

**Infirmière (Stoffel Corinne)** : 05.46.04.73.56

**Médecin de nuit (week-end et fériés)** :  
05.46.27.55.20

**Centre antipoison (Bordeaux)** : 05.56.96.40.80

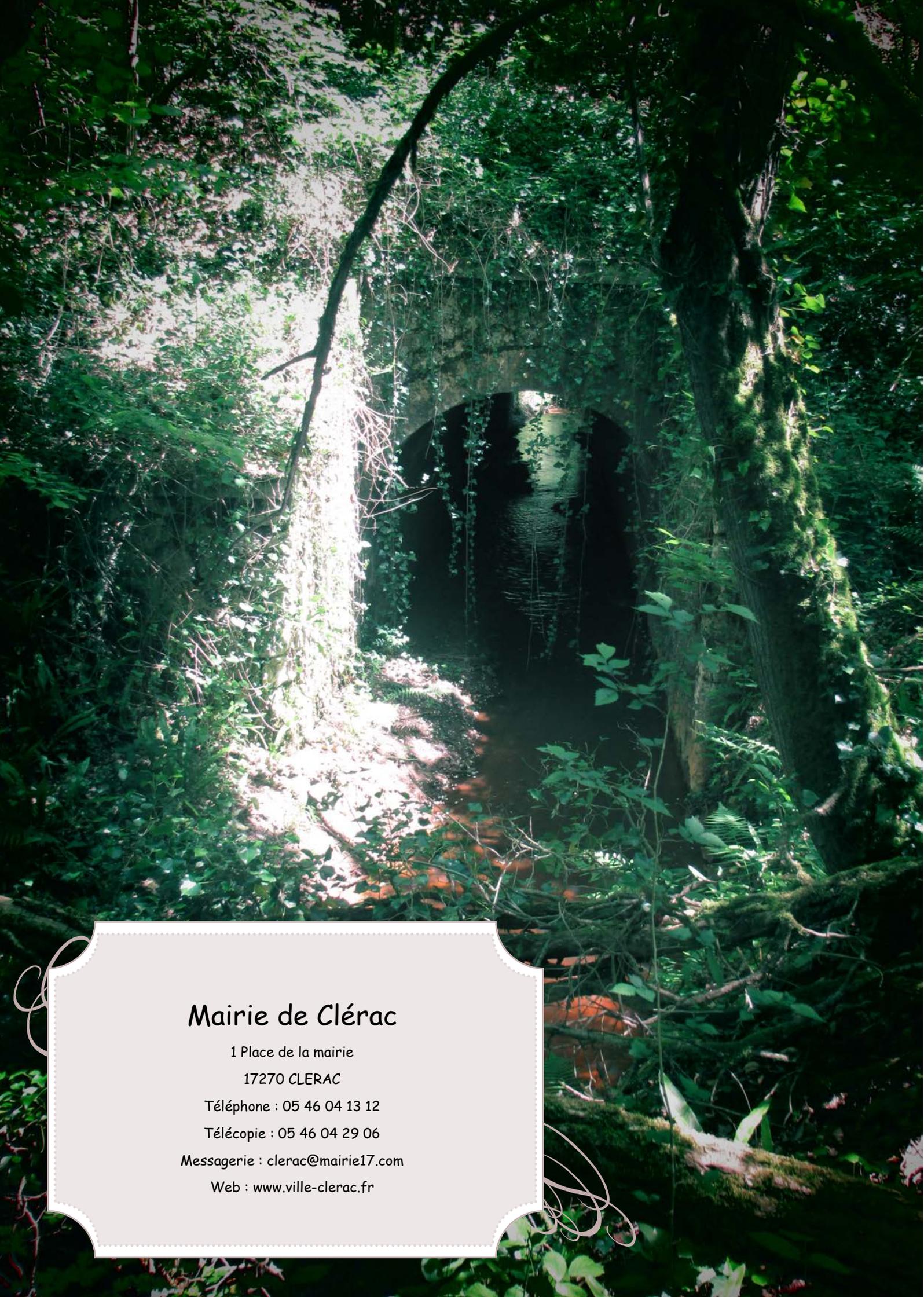
**Accueil familial personnes âgées**

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière )  
05.46.48.02.58.

Mme Prezart Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.



## Mairie de Clérac

1 Place de la mairie

17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : [clerac@mairie17.com](mailto:clerac@mairie17.com)

Web : [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)